

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Séance du 25 mars 2024

Nombre de Conseillers : **84**

En exercice : **84**

Titulaires présents : **50**

Suppléants présents : **8**

Pouvoirs : **10**

Nombre de votants : **68**

Numéro  
**2024-03-25-032**

Point de l'ordre du jour  
**24**

Objet  
**Administration Générale  
– Ressources Humaines –  
Personnel de la  
Communauté de  
Communes – Réussite au  
Concours - Suppression  
de l'ancien grade et  
création du nouveau  
grade pour l'agent  
lauréat.**

Date de convocation  
**15 mars 2024**

Affichage de la convocation  
**15 mars 2024**

Rapporteur  
**Monsieur BOUTET**

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 mars à 18 heures, se sont réunis à la salle « Clé des Champs » de Préaux sous la présidence de Monsieur Éric HERBET, Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Bruno LEGER** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

### Titulaires présents :

M. FOUCAULT Yves, M. NAVE Alain, Mme FOURNEAUX Béatrice, M. BOUTET Jean-Jacques, M. PICARD Philippe, M. SOLER Laurent, M. BOUCHER Bruno, M. TIHI Frédéric, Mme DURAME Delphine, Mme VERHAEGHE Fabienne, M. GUTIERREZ Denis, M. CAJOT Norbert, M. GAMELIN Fabrice, M. LELOUARD Patrick, M. HOUEL Dominique, M. GUEVILLE Roland, Mme DOUILLET Jasmine, M. OCTAU Nicolas, M. VALLÉE Patrick, Mme LECAUDE Fabienne, M. EDDE Jean-Marie, M. LEGER Bruno, M. BRUNET Bernard, M. PETIT Jacques, M. SAILLARD Lionel, M. GOSSE Emmanuel, Mme LAMBARD Stéphanie, M. POISSANT Christian, Mme CLABAUT Anne-Sophie, M. BONHOMME Patrice, Mme AUTIN Christèle, M. MARMORAT Philippe, Mme HUBERT Sabrina, M. LESELLIER Paul, Mme PUECH D'ALISSAC Elisabeth, M. AGUADO Anthony, Mme CASAERT Isabelle, M. HERBET Éric, Mme FAKIR Valérie, Mme LEROY-TESTU Gladys, M. CORBILLON Bernard, M. COUILLER Jean-Paul, M. HOGUET Christophe, M. LOISEL Yves, M. CARPENTIER Jean-Pierre, M. DELNOTT François, M. FOULDRIN Gaël, M. BURETTE Alain, M. NIEL Jacques, M. NION Patrice

### Suppléants présents :

M. GRISSEL Christophe, Mme MOHN Marie Gabrielle, M. VAUCLIN Michel, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. BLAINVILLE Didier, Mme BELLIARD-VALLEE Emma, Mme SHOEGEL Christelle, Mme AUBER Françoise

### Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. CHAUVET Patrick a donné pouvoir à M. HERBET Eric  
M. CORDIER Julien a donné pouvoir à Mme DURAME Delphine  
Mme THIERRY Nathalie a donné pouvoir à Mme FOURNEAUX Béatrice  
M. DEHAIS Jean-Jacques a donné pouvoir à M. EDDE Jean-Marie  
M. LEMETAIS Dany a donné pouvoir à M. BONHOMME Patrice  
M. RENARD Guillaume a donné pouvoir à M. GOSSE Emmanuel  
M. TAILLEUR Romain a donné pouvoir à M. MARMORAT Philippe  
Mme DUCHESNE Stéphanie a donné pouvoir à Mme CLABAUT Anne-Sophie  
Mme BASTIEGE Brigitte a donné pouvoir à M. NIEL Jacques  
M. OTERO Fabrice a donné pouvoir à M. LEGER Bruno

### Membre absents excusés :

M. VALLEE Serge, M. de LAMAZE Edouard, M. LÉBOUCHER Denis, M. VINCENT Philippe, Mme STIENNE Sylvie, M. ALIX Dominique, Mme BOURGUIGNON Sandrine, Mme COOL Frédérique, M. DU MESNIL François-Régis, M. GRENTE Manuel, Mme BAILLEUX Colette, M. BLOT Philippe, M. BERTRAND Jean-Pierre, M. POYEN Jean-Luc, M. VANDERPERS Thierry, M. BERTRAM Xavier, M. LANGLOIS Thierry, M. SAGOT Pascal, M. ROLLINI André, Mme SAHUT Géraldine, M. DUPRESSOIR Jean-Paul, M. AVENEL Éric, M. DUPUIS François, M. MOLMY Georges

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Jean-Jacques BOUTET Vice-Président en charge des Ressources Humaines et du Dialogue social qui rappelle que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Parallèlement, le Conseil Communautaire est informé qu'un agent a été lauréat du concours de Rédacteur en Janvier dernier. Compte tenu de la manière de servir de cet agent actuellement sur le grade d'Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, il appartient donc au Conseil communautaire, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination de cet agent au grade de Rédacteur. Ces modifications, préalable à la nomination, entraînent la suppression du grade d'origine et la création du grade correspondant à l'avancement.

Il est donc proposé au conseil communautaire la modification suivante qui interviendrait à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2024 :

| Suppression  | Adjonction           |
|--|----------------------|
| 1 poste d'Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe | 1 poste de Rédacteur |

Vu :

- ✓ Le code général des collectivités territoriales ;
- ✓ La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- ✓ La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- ✓ La loi n°2019-828 de transformation de la fonction publique ;
- ✓ L'arrêté préfectoral du 08 mars 2019 modifiant l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> décembre 2016 modifié portant sur les statuts de la CCICV ;
- ✓ L'avis du Comité Social Territorial en date du 20 mars 2024 concernant la suppression du poste ;

## Délibération

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'autoriser :

- La suppression de l'ancien grade à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2024 ;
- La création du nouveau grade à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2024 ;
- Son Président à signer, dans les conditions décrites ci-dessus, tous les actes administratifs nécessaires aux modifications de poste.

|                   |    |
|-------------------|----|
| Nombre de votants | 68 |
| Votes pour        | 68 |
| Votes contre      | 0  |
| Abstention        | 0  |

Pour ampliation conforme,  
Le Président de la Communauté,



Éric HERBET



Le Secrétaire de séance



Bruno LEGER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Accusé de réception en préfecture  
076-200070449-20240325-2024-03-25-032-DE  
Date de télétransmission : 09/04/2024  
Date de réception préfecture : 09/04/2024